PIERRE DUFOUR
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

18 rue du Sentier, 75002 Paris, France
13 rue des Chenebières, 63200 Prompsat, France
+33 (0)6 48 08 91 90
pdufouracmh@antoine-dufour.com
tableau national de l'ordre S18337
www.antoine-dufour.com

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES GRAND EST

Pôle patrimoines
Conservation régionale des monuments historiques
Palais du Rhin
2, place de la République
67082 Strasbourg

BAS-RHIN - RÉGION GRAND-EST

CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE STRASBOURG
67000 STRASBOURG

CATHÉDRALE DE STRASBOURG

RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'ANCIENNE CHAPELLE SAINT-MICHEL

B.1 RAPPORT DE PRÉSENTATION

DOSSIER DE PRO-DCE
SEPTEMBRE 2026 - INDICE C

Architecte en Chef des Monuments Historiques
PIERRE DUFOUR
13, rue des Chenebières
63200 PROMPSAT
pdufouracmh@antoine-dufour.com

Economiste sous-traitant
CABINET FRANCOIS
14, rue de Queuleu
57070 METZ
pfrançois@cabinetvmh.com

Restauration de la toiture de l'ancienne chapelle Saint-Michel, Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
67000 Strasbourg - Bas-Rhin - Région Grand-Est
Maître d'ouvrage : Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Contexte

Située au coeur de la ville de Strasbourg, la cathédrale Notre-Dame est édifiée sur les fondations d'un édifice plus ancien, bâti dès 1015 par l'évêque Werner. Sa reconstruction est entreprise entre la fin du XII^{e} et le milieu du XV^{e} siècle, époque à partir de laquelle les travaux de restauration vont primer sur la création.

Implanté sur le flanc sud de la cathédrale, l'édifice que l'on nomme ancienne chapelle Saint-Michel* est dans l'emprise de la galerie Goetz, au niveau des deux dernières travées du bas-côté sud et de la chapelle Sainte-Catherine.

L'édifice s'étend sur une longueur de 20 mètres et une largeur de 8 mètres. L'édifice se développe sur un seul niveau de rez-de-chaussée et s'élève sur près de 7 mètres de hauteur.

Contexte opérationnel

La cathédrale est devenue propriété de l'Etat avec l'instauration du Concordat en 1802. Toutefois, l'annexion de l'Alsace et de la Moselle après 1870 au territoire allemand, puis le retour à la France en 1918 ont laissé subsister un certain nombre d'exceptions. L'État a la maîtrise d'ouvrage sur l'édifice mais peut la déléguer à la Fondation de l'Œuvre Notre-Dame, dont l'administrateur principal est le maire. L'institution est gérée depuis la fin du XIII^{e} siècle par la Ville de Strasbourg jusqu'en 1793, nationalisée avant d'être récupérée par la ville en 1803.

Depuis 1999, une convention est signée entre l'Etat et la Fondation pour clarifier et formaliser le partage des responsabilités des travaux d'entretien et de restauration sur la cathédrale :
- l'Etat (DRAC) finance toutes les études de diagnostic ainsi que les études de maîtrise d'œuvre et les travaux de restauration dont elle a la maîtrise d'ouvrage
- la Fondation finance les études de maîtrise d'œuvre et les travaux de restauration dont elle a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- concernant la maîtrise d'œuvre, les titres d'architecte de l'OND et d'architecte en chef des monuments historiques (Pierre Dufour ACMH) sont fusionnés et l'architecte est nommé conjointement par l'Etat et la Fondation de l'Oeuvre.
La Fondation intervient principalement sur des chantiers de maçonnerie, taille de pierre et sculpture.

La présente étude sanitaire, commandée par la DRAC Grand Est se concentre sur la couverture de l'ancienne chapelle St-Michel, soumise à des pathologies et désordres qui nécessitent une intervention à court terme, malgré une importante restauration menée par l'OND entre 1981 et 1988 et son aménagement en boutique par la Fabrique entre 2020 et 2021.

**nota : À titre informatif, la dénomination «échoppe» associée aujourd'hui à l'édifice semble inadaptée au regard de l'aspect très récent de cette affectation commerciale (2021). Malgré la cohérence historique avec la galerie Goetz sud construite à la même période pour accueillir des boutiques (aujourd'hui disparues), le bâtiment présente avant tout des caractéristiques architecturales propres à un usage cultuel (abside et emmarchement) et dont la permanence conduit à confirmer son appellation d'«ancienne chapelle Saint-Michel». Son emploi est donc généralisé à l'ensemble du diagnostic ci-après.*

Historique sommaire

L'ancienne chapelle Saint-Michel est une entité appartenant à la composition architecturale de la galerie de Goetz sud, datant de la fin du XVIII^{e} siècle. Sa construction est l'aboutissement d'un mouvement tardif d'embellissement autour de la cathédrale visant à habiller le pied du monument et à sécuriser ses abords.

C'est entre 1772 et 1778 que s'élèvent les arcades gothiques des galeries nord et sud, sous la conduite de l'architecte Jean-Laurent Goetz. Cet ensemble a pour vocation de servir de façades aux nouvelles boutiques remplaçant les constructions médiévales qui occupaient de manière désorganisée les abords immédiats de la cathédrale. Cet aménagement permet l'installation d'une trentaine de boutiques s'ouvrant sur l'extérieur par de grandes arcades en arc brisé et fermées à l'origine par des devantures en menuiseries. L'édification de ces arcades ont permis d'abriter l'ancien atelier de taille de pierre de l'Oeuvre Notre-Dame, sur l'emprise de l'actuelle échoppe Saint Michel.

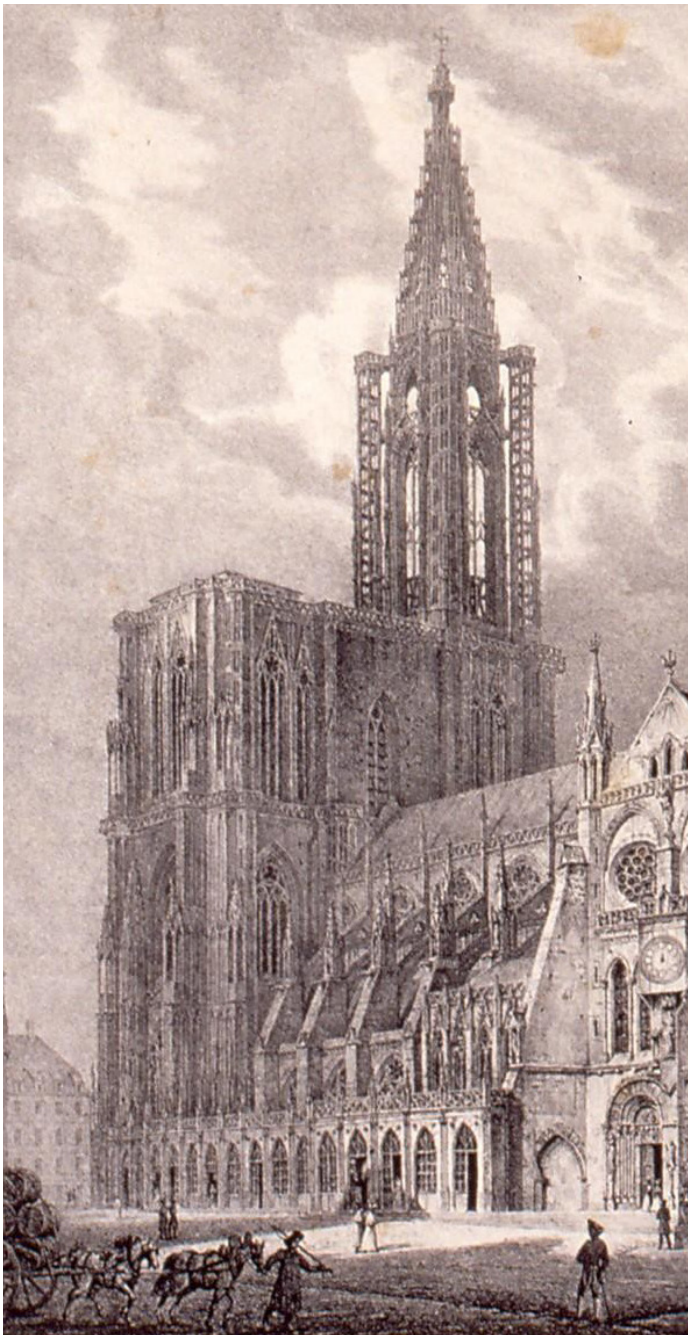
À partir de 1840, le nouvel architecte nommé à l'Oeuvre Notre-Dame Gustave Klotz propose d'abandonner l'implantation des boutiques le long des galeries défendant l'idée d'une meilleure lisibilité des contreforts et des bas-côtés de l'édifice. Avec le soutien de l'inspecteur général des Monuments Historiques Prosper Mérimée, le projet de Klotz est approuvé et les travaux débutent pour la galerie nord par la fermeture en claire-voie des arcades. Ce choix se matérialise par la mise en place d'un soubassement continu en pierre de taille et de meneaux portant un réseau néogothique dans la partie supérieure des baies.
Les travaux pour la galerie sud commencent plus tardivement en 1853 après le transfert de l'atelier des sculpteurs - au niveau de l'impasse des Trois Gâteaux - venu occuper la partie orientale de l'atelier de taille de pierre depuis 1843.
Les travées correspondant à l'ancienne chapelle St-Michel sont alors traitées de manière différentes des autres arcades. Elles sont fermées en partie basse par le même soubassement en pierre de taille, mais elles conservent des menuiseries vitrées en partie haute. Le transfert de l'atelier en 1865 libère le corps de bâtiment, qui est alors affecté à un usage cultuel, sous l'appellation de chapelle Saint-Michel.

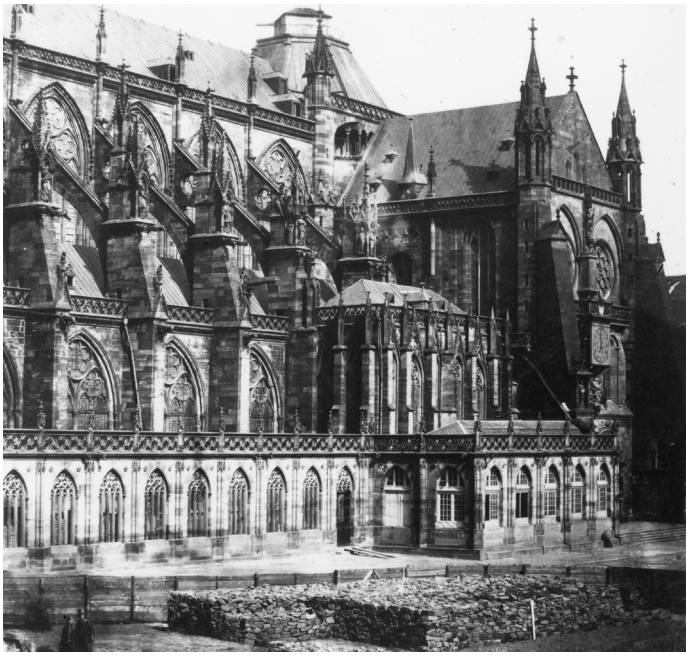
Ludwig Arntz, nouvel architecte de l'Oeuvre en 1895 et originaire de Cologne, dénonce les interventions jugées trop radicales de son prédécesseur. Sa démarche se distingue par son souci de conserver l'authenticité de la cathédrale, en insistant sur les savoir-faire anciens. En 1897, un nouvel atelier de taille de pierre s'implante dans la galerie Goetz côté sud, abrité par la construction d'une charpente en bois s'adossant le long de la galerie Goetz et du bas-côté sud. La chapelle Saint-Michel perd alors son usage cultuel et redevient atelier de sculpture.

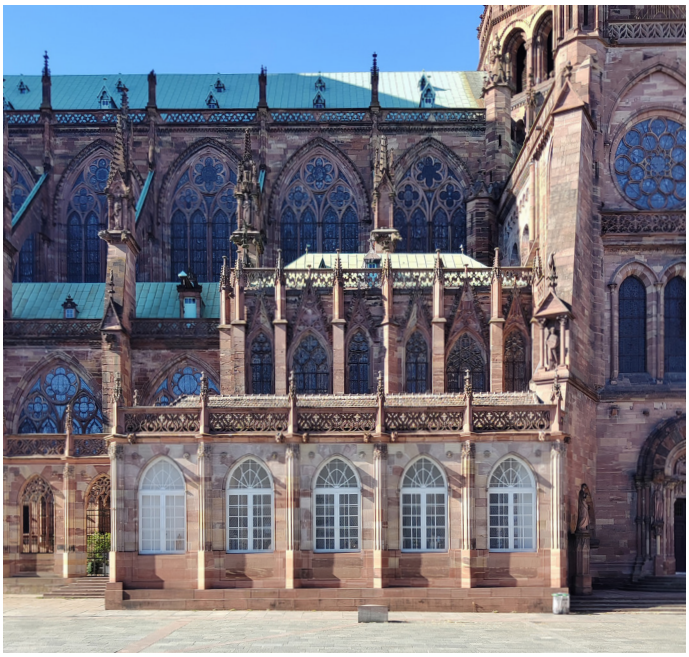
L'atelier de sculpture de Arntz est supprimé dans les années 1960 et la toiture de l'atelier de taille de pierre de la galerie est progressivement démantelé.

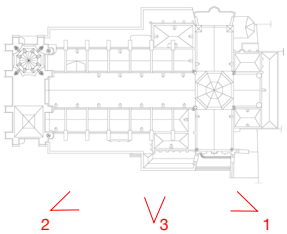
Avec un état sanitaire jugé médiocre en 1968, l'ancienne chapelle Saint-Michel est progressivement remise en état par l'Oeuvre Notre-Dame à partir des années 1980. Sur les bases d'un projet de restauration d'ensemble de la galerie sud reprenant les dispositions existantes de 1865, le chantier se prolonge jusqu'au début des années 2000. Les travaux portent sur la réfection de la charpente, du sol, du plafond, des menuiseries et des portes. Le nettoyage des murs est également effectué.

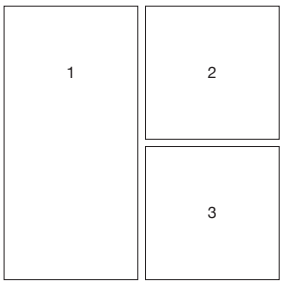
En janvier 2021, l'ancienne chapelle Saint-Michel devient une boutique-échoppe pour les visiteurs de la cathédrale.











1 1827 - Vue depuis le côté méridional, Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, Chapuy illustrateur, Levrault editeur, NIM266896
2 env. 1870 - Vue sur la galerie Goëtz sud, Oeuvre de Notre-Dame, Z322 0038
3 2025 - Vue sur l'échoppe Saint-Michel, Antoine Dufour Architectes

Chronologie historique détaillé

XIV^{e} siècle	Premières mentions d'échoppes installées sur la périphérie de la cathédrale.
1772 - 1778	Construction de l'ensemble de la galerie sud de la cathédrale par l'architecte Jean-Laurent Goetz, à usage de boutiques.
1778	Installation d'un atelier de taille de pierre pour l'Oeuvre Notre-Dame dans la galerie Goetz sud, au droit de la chapelle Sainte-Catherine. Création de l'édifice Saint Michel.
1816	Rapport du Conseil de Fabrique constatant les infiltrations depuis les galeries vers les murs gouttereaux des bas-côtés.
1843	Transformation des boutiques de la galerie sud en atelier pour les sculpteurs de l'Oeuvre de Notre-Dame. L'atelier des tailleurs de pierre est conservé au droit de la chapelle Sainte Catherine.
1847 - 1851	Suppression des boutiques de la galerie nord, sous la conduite de l'architecte Gustave Klotz, dans le but d'assainir le pied du monument et rendre apparent les contreforts ainsi que les baies des bas-côtés.
1853 - 1854	Fermeture des arcades de la galerie Goetz sud (soubassement plein en partie basse et meneaux et réseau de pierre en partie haute) par l'architecte Gustave Klotz, soutenu par Prosper Mérimée, et dépose des toitures des boutiques. Seules les travées situées au droit de la chapelle Sainte-Catherine conservent des menuiseries vitrées, à usage de l'atelier de taille de pierre. La galerie est tout de même utilisée comme lieu de stockage pour l'atelier de taille de pierre. Transfert de l'atelier des sculpteurs de la galerie sud au niveau de l'impasse des Trois Gâteaux à Strasbourg.
janvier 1862	**Classement de la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg au titre des Monuments Historiques.**
1865	Transformation de l'atelier de taille de pierre en chapelle dédiée à Saint-Michel et installation du groupe sculpté du Mont-des-Oliviers. Prolongement de la toiture et modification probable des intérieurs avec création d'une abside à l'est et d'un autel néo-roman (G. Klotz architecte).
1891	Transfert de l'atelier des tailleurs de pierre de l'impasse des Trois Gâteaux au niveau de la rue du Grand Couronné.
1897	Construction d'un nouvel atelier de taille de pierre, sous l'impulsion de l'architecte Ludwig Arntz dans la galerie Goetz sud, au droit du bas-côté. La chapelle Saint-Michel est alors retransformée en atelier de sculpture de l'Oeuvre Notre-Dame
1961	Suppression de l'atelier de taille de pierre et de sculpture.
1968	État sanitaire médiocre de l'ancienne chapelle Saint-Michel. Réalisation de travaux de zinguerie et de couverture (descriptif des travaux inconnus) sur l'édifice.
1981 - 1988	Mise hors d'eau, réfection de la charpente, de la toiture et pose des menuiserie des fenêtres de l'ancienne chapelle Saint-Michel, transformée en «Salle Saint-Michel» ou «Espace Saint-Michel», à usage de salle de conférences et de réunion. Les travaux sont réalisés par la Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame. Un nouveau chauffage rayonnant est inséré dans le sol et dans le plafond. Une installation électrique équipe l'édifice Saint-Michel.
1983	Dépose et repose intégrale du mur ouest de l'édifice Saint-Michel, avec démontage des parties inférieures des deux arcades en retour et remplacement de la corniche de la galerie sud.
1986	Réfection intégrale de la charpente et réemploi de la majorité des tuiles de la couverture avec fourniture très ponctuelle.
1988	**Inscription de la cathédrale Notre-Dame, au sein de la Grande Île de Strasbourg, sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.**
1988 - 1993	Pose d'un dallage de grès, d'un plafond en plâtre à l'intérieur de l'ancienne chapelle Saint-Michel et d'une nouvelle corniche en plâtre. Nettoyage des murs et badigeonnage à la chaux aérienne ainsi que la remise en peinture du plafond par la Fondation de l'Oeuvre Notre-Dame.
2001 - 2002	Campagne de travaux réalisée par les services l'Oeuvre Notre-Dame, sous la conduite de l'architecte Christiane Schmuckle-Mollard pour la restauration des parements de l'ensemble de la galerie Goetz sud jusqu'à l'ancienne chapelle Saint-Michel.
15 janvier 2021	Transformation en échoppe / espace de vente de l'ancienne chapelle Saint-Michel.

Restauration de la toiture de l'ancienne chapelle Saint-Michel, Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
67000 Strasbourg - Bas-Rhin - Région Grand-Est
Maître d'ouvrage : Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

Description générale de l'édifice

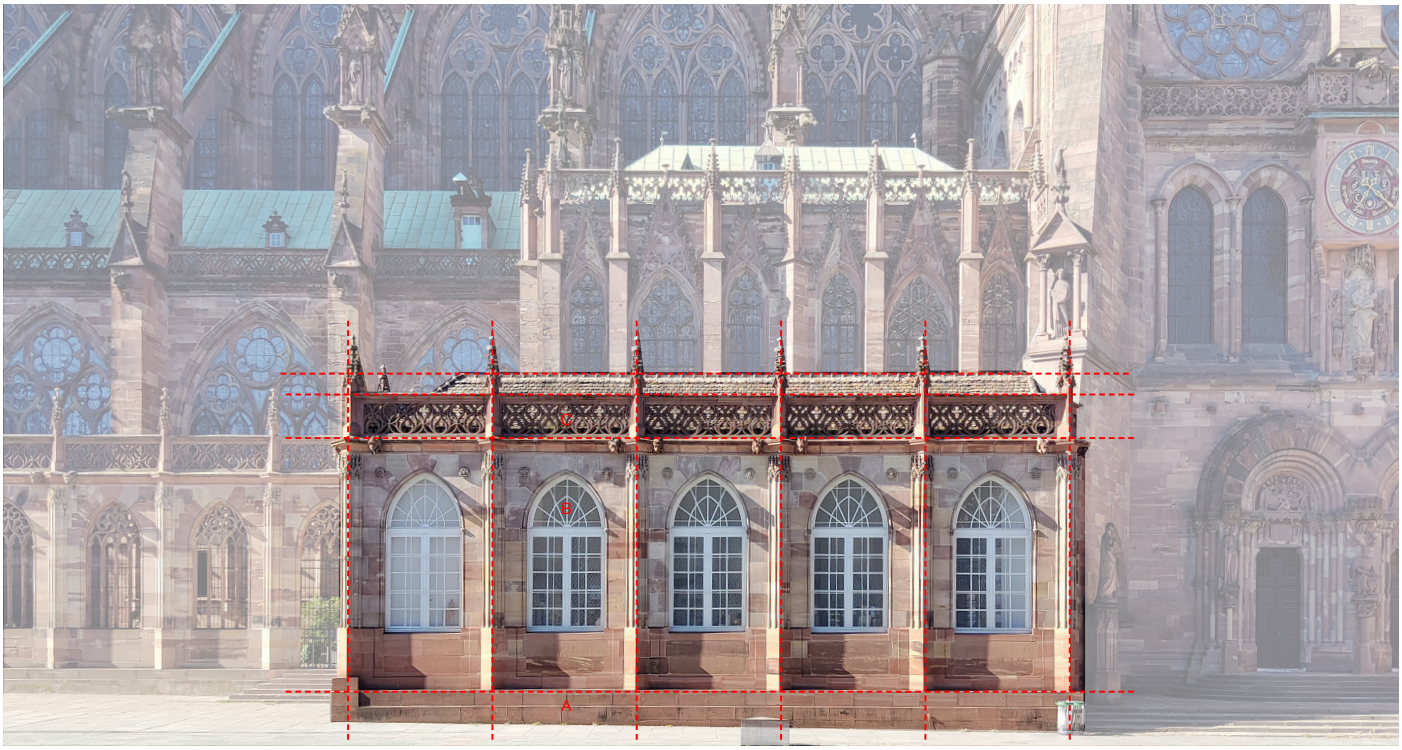
L'ancienne chapelle Saint-Michel est un édifice inscrit dans la composition architecturale de la galerie Goetz sud. Celle-ci suit une trajectoire régulière épousant le périmètre de la cathédrale. Elle prend la forme d'un mur percé d'une suite de baies en arc brisé identiques, sur près de 65 m linéaire pour la seule galerie sud. Ces baies ont été complétées ultérieurement par un réseau de pierre dessinant un réseau de pierres néo-gothique, porté par quatre lancettes trilobées. L'ensemble de ce réseau s'apparente au principe de la fenêtre châssis gothique, sans aucun rôle structurel, assimilable à une menuiserie, et installée dans l'épaisseur des anciennes feuillures des menuiseries des boutiques.

L'établissement de cette galerie à la fin du XVIII^{e} siècle permet de dégager et sécuriser un espace de 8 m de large entre le pied de la cathédrale et la place du Château. L'ancienne chapelle Saint-Michel est l'unique édifice clos s'adossant à la galerie. Elle occupe une surface de 120 m^2 et forme un volume clairement détaché de la cathédrale, séparé d'une distance d'environ 6 m depuis la chapelle Sainte-Catherine
L'édifice présente un plan en «L» dont le côté le plus long s'établit sur près de 20 m tandis que l'aile en retour mesure environ 8 m. Le bâtiment s'élève jusqu'à la corniche sur une hauteur de 7 mètres, à laquelle il faut rajouter environ 1,5 m de balustrades et pinacles.

La face sud comprend 5 baies. Ces dernières, à la différence de celles de la galerie ouverte, n'accueillent aucun réseau et sont dotées de croisées menuisées peintes en blanc, à petits carreaux. La face ouest est percée de 2 baies, bouchées jusqu'à la naissance de l'arc brisé. La partie supérieure est semblable à une imposte équipée d'une menuiserie, peinte en blanc et à petits carreaux. Ces deux façades suivent une composition à trois niveaux :
- un soubassement à ressaut, correspondant autrefois aux marches d'accès aux boutiques,
- une baie à arc brisé,
- un couronnement composé de balustrades et pinacles, cachant une toiture à croupe.

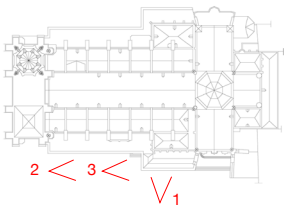
L'ensemble est rythmé verticalement par une succession de piles de section carrée, engagées à 45° dans le parement de la galerie, et finement sculptées de colonnettes formant des lancettes décorés de feuillages. Chacun des accents verticaux de ces piles est coiffé au niveau de la balustrade par un pinacle à gâbles sculptés et à feuillages stylisés. Ces accents découpent la façade en cinq travées, du soubassement jusqu'à la balustrade. Les deux façades arrière (nord et est) sont beaucoup plus sobres, uniquement recouvertes d'un enduit à la chaux pour les parties visibles. Un appentis aménagé en 2013, entre l'ancienne chapelle Saint-Michel et la chapelle Sainte-Catherine, en comblement quasi intégral de l'ancienne courette, forme un volume bas couvert en cuivre. Cet édifice assure la fonction de local de service et de stockage pour la boutique.

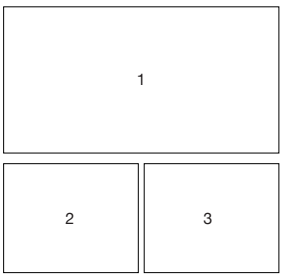
Derrière la balustrade, une toiture à deux versants couvre la totalité de la surface de l'édifice. Elle est portée par une charpente à chevrons formant ferme, sur lequel repose des tuiles plates alsaciennes dit «biberschwanz» ou en «queue de castor» (type écaille).











1 2025 - Façade sud de la chapelle Saint-Michel depuis la Place du Château, Antoine Dufour Architectes
2 2025 - Façade ouest de la chapelle Saint-Michel depuis la Place du Château, Antoine Dufour Architectes
3 2025 - Détail d'un pinacle à gâbles sculptés et à feuillages stylisés avec la toiture en tuile en arrière-plan, Antoine Dufour Architectes

Restauration de la toiture de l'ancienne chapelle Saint-Michel, Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
67000 Strasbourg - Bas-Rhin - Région Grand-Est
Maître d'ouvrage : Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

Matériaux et analyse constructive

L'ancienne chapelle Saint-Michel est couverte d'une charpente en sapin à chevrons formant ferme.

Ce modèle est composé de chevrons assemblés en partie basse sur un entrait, qui fonctionne comme une solive de plancher. Ce type de charpente permet le franchissement et l'aménagement d'un comble (1). Les chevrons sont portés au faîtage par un ensemble de pannes et de montants bois semblables à des poinçons (2). L'ensemble fonctionne comme une poutre treillis, fonctionnant en compression et sert de support aux têtes de chevrons, reposant sur les solives/entraits fonctionnant eux en traction, et empêchant les poussées des fermes sur le murs gouttereau. Une pièce de charpente en faux-entrait (3) solidarise les chevrons avec la panne de sous-faîtage. Ces derniers répartissent régulièrement le poids de la toiture vers les murs, créant ainsi un équilibre des poussées dans la structure. Le rapprochement des chevrons, associés au lattis, permet un bon contreventement et limite l'utilisation de grandes pièces de bois intermédiaires (pannes, etc).

Un platelage en bois recouvre les solives du plancher, dont l'entraxe est comblé par une isolation d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur. Une petite lucarne située sur le versant nord de la toiture permet d'avoir un accès direct aux combles (4).

En partie basse de la charpente, la mise en place de coyaux (5) - chevrons supplémentaires que l'on ajoute au-dessus des chevrons existants - permet d'adoucir la pente du toit de la chapelle afin de mieux guider l'eau de pluie vers la gouttière (versant nord) ou le chéneau (versant sud). Cette différence d'inclinaison dessine une brisure au niveau de la silhouette de la toiture. Traditionnellement, la toiture de ancienne chapelle Saint-Michel ne devait certainement pas être équipée de gouttières, ou tout autre système de récupération d'eaux pluviales. Cette typologie de toiture avec un débord de toiture plus prononcé, notamment observable en partie nord, permettait donc de rejeter loin des façades l'eau de pluie pour assurer une protection de l'enduit du mur périphérique. L'ajout ultérieur d'un appentis en partie basse a certainement nécessité la pose d'un gouttière pendante. De l'autre côté, une bande de cuivre à engravure a été posée pour éviter tout rejaillissement sur la base de la balustrade et/ou de potentielles infiltrations le long de la corniche. Ce chéneau redirige les eaux de pluie vers des gargouilles placées de part et d'autres des piles de la façade sud.

Un contre lattis fixé le long des chevrons permet de maintenir un écran souple de sous toiture de type «minitex» (6, 7). Constitué d'une grille polypropylène prise en sandwich entre deux feuilles polyéthylène (8), ce voile a été posé pour garantir une protection contre les risques de pénétration de neige, de suie et de poussière.

Une couverture de tuiles alsaciennes plates de type écaille (9), en terre cuite, recouvre la charpente en bois. La mise en oeuvre de cette couverture tiercée à liaisons doubles, dite également «Dritteldach» (joint croisé), assure l'étanchéité de la toiture par une pose décalée des tuiles les unes par rapport aux autres.
Deux teintes, rouge et jaune (10, 11) composent l'ensemble de la couverture et offre une bonne harmonie de couleur (12) avec la pierre de maçonnerie en grès. Ces tuiles disposent de plusieurs cannelures faites au doigt, permettant à l'eau de s'écouler plus facilement à la surface du matériau.
Chaque tuile dispose d'un nez (crochet en sous-face) qui lui permet d'être posé sur liteaux (13). Ce modèle de tuile dit «vieilles rustiques» en segment de tronc de cône, est appelé «queue de castor» ou «Biberschwanz» en allemand. La longueur de la tuile oscille entre 38 et 40 cm environ. La longueur la plus grande doit permettre l'emboîtement de la largeur la plus petite de la tuile supérieure de courant avec ici un recouvrement de 3 à 5 cm en moyenne (14). La particularité de ce type de couverture réside dans sa facilité de mise en oeuvre, puisque le support est un simple lattis (ou voligeage) espacé de 18 cm environ. La pose commence par la mise en place des premiers rangs de lattis depuis l'égout au niveau du coyautage, où le nez (crochet de fixation) de chaque tuile est retenue par le liteau. Les rangs de tuiles ont été montés jusqu'en haut du versant de la toiture, où l'affaîteau a été posé pour former le faîtage (15). Les tuiles faîtières possèdent un profil demi-cylindriques et sont scellés au mortier de chaux. Le premier et le dernier rang de tuiles appelés doublis de tuile, sont doublés par une deuxième tuile (16) reposant directement sur le dos de la première.

CHARPENTE CHEVRONS FORMANT FERME


1


2


3


4


5


6


7


8

COUVERTURE DE TUILES PLATES «BIBERSCHWANZ»


9


10


11


12


13


14


15


16

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS ET TRANSFORMATIONS - DATATION

Lecture de la documentation et des indices de transformations

Bien que l'ancienne chapelle Saint-Michel présente un bon état général aujourd'hui, cela n'a pas toujours été le cas par le passé. En effet, si l'aspect d'origine a été conservé depuis sa construction, la majorité des matériaux (maçonnerie, bois de la charpente, etc) qui compose l'architecture de l'édifice a été remaniée depuis le transfert de l'atelier de sculpture à la fin des années 1960.

À cette époque, l'édifice n'est plus fréquenté. Son état sanitaire se dégrade : il est qualifié de «très médiocre» en 1968. Malgré plusieurs interventions d'urgence à initiative du Service d'Architecture de l'Oeuvre Notre-Dame, cet entretien n'est plus suffisant et le bâtiment nécessite une restauration d'ampleur, qui sera réalisée sur plusieurs années.

Le diagnostic du bâtiment réalisé au début de l'année 1980 par l'Architecte de l'Oeuvre Notre-Dame, Jean-Richard Haeusser, met en avant plusieurs désordres :

- le mauvais état général de l'ensemble de la charpente, fait d'éléments en bois déjà remployés lors de construction à la fin du XVIII^{e} siècle et dont les assemblages sont en piteux état avec la présence de moisissure - voire de vermoulure - qui engendre des pathologies importantes au niveau des fermes (entailles et cales rapportées, entrait en mauvais état, assemblage sans tenon ni mortaise, fissures importantes dans les chevrons, mauvais assemblage de l'arêtier et des chevrons...),
- des infiltrations d'eau en raison de quelques tuiles fendues ou fissurées,
- l'extrême dégradation des parements des murs sud et ouest, plus particulièrement au niveau de la corniche avec l'exfoliation des pierres de maçonnerie,
- la faiblesse des maçonneries de l'angle sud-ouest résultant d'un tassement différentiel au niveau de la fondation et nécessitant un sondage par carottage.

Pour remédier à l'ensemble de ces pathologies, Jean-Richard Haeusser décide de lancer une première campagne de travaux impliquant :

- la dépose/repose intégrale en 1983 de la balustrade et du mur ouest avec la mise en place d'étais permettant d'intervenir sur la fondation côté sud-ouest par la reformation d'une semelle en béton,
- le remplacement de tous les éléments de toiture de l'échoppe - ancienne chapelle - Saint-Michel avec la construction en 1986 d'une nouvelle charpente avec un système d'assemblage plus classique avec la mise en place d'un chéneau en cuivre,
- le réemploi la même année de la majorité des tuiles alsaciennes plates et la fourniture ponctuelle de nouvelles tuiles suivant le même modèle,
- la restauration de la corniche nécessitant la dépose de l'ensemble des éléments qui la constituent, notamment la panne sablière qui a été fixée sur la corniche par des supports triangulaires métalliques. La même mise en oeuvre sur la nouvelle corniche a été impossible et impose la dépose totale de la charpente en prolongeant les entraits,
- la remise en état de la corniche et de leur gargouilles, la restauration de l'arcature comportant également le rejointoiement, le remplacement des menuiseries avec des grilles de protection sont réalisées pour la fin de l'année 1988.

Avec la décision d'une nouvelle affectation de l'édifice en chapelle pénitentielle et lieu d'accueil, une deuxième campagne de travaux est initiée entre 1988 et 1993 comprenant des travaux secondaires :

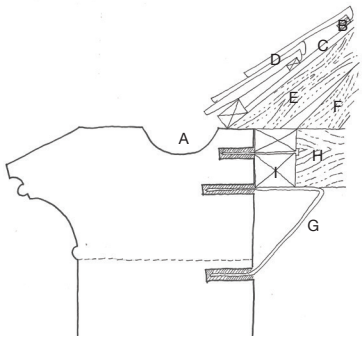
- la pose d'un dallage de grès, d'un plafond en placoplâtre et d'une nouvelle corniche,
- le nettoyage des murs.

Au début des années 2000, la restauration des parements de la galerie Goetz sud est lancée sous la conduite de Christiane Schmuckle-Mollard ACMH. Les interventions sur la balustrade nécessitent notamment la dépose-repose des premiers rangs de tuiles (doublis de tuile à l'égout) de la couverture de l'échoppe. Par la suite des travaux sont réalisés, dans la cour intérieure séparant le bas-côté de l'ancienne chapelle Saint-Michel, sous la direction de Pierre-Yves Caillault ACMH. Un local de stockage aménagé d'un vide sanitaire est construit sur l'ensemble de la cour intérieure. En 2021, des travaux intérieurs sont réalisés dans l'échoppe - ancienne chapelle - Saint-Michel. L'édifice est alors affecté aux fonctions de boutique pour les visiteurs de la cathédrale. Ces travaux constituent les dernières interventions connues sur la toiture de l'édifice.

Restauration de la toiture de l'ancienne chapelle Saint-Michel, Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
67000 Strasbourg - Bas-Rhin - Région Grand-Est
Maître d'ouvrage : Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

Chronologie des transformations - synthèse

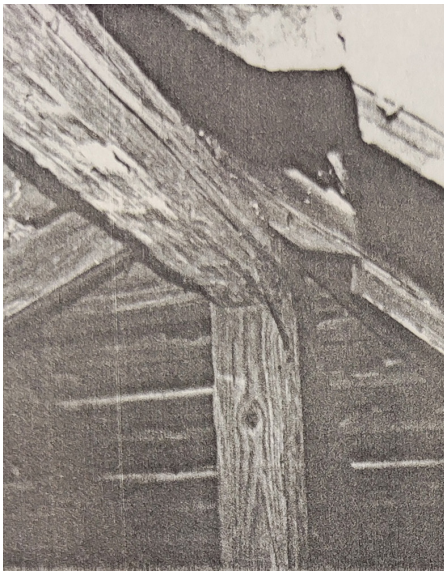
A Gouttière maçonnée
B Lattis
C Contre-lattis
D Tuile plate dit «Biberschwanz»
E Chevron
F Coyau
G Support métallique triangulaire
H Solive
I Poutre sablière



État avant 1986 (d'après FOND - KT28/4)

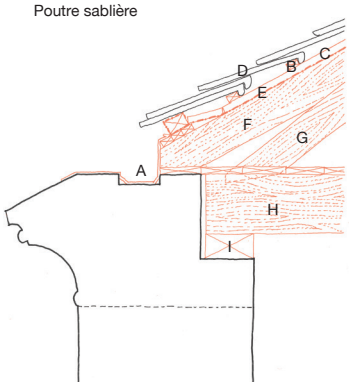


1968 (FOND - KT28/4)



1968 (FOND - KT28/4)

A Chéneau cuivre
B Lattis
C Contre-lattis
D Tuile plate dit «Biberschwanz»
E Écran de sous-toiture (Minitex)
F Chevron
G Coyau
H Solive
I Poutre sablière



État 1986 (d'après FOND - KT28/5)

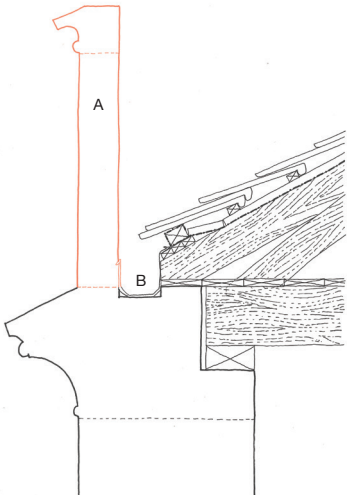


1986 (FOND - Z322.0038.0059)



1986 (FOND - Z322.0038.0056)

A Balustrade
B Chéneau cuivre engravé



État 2001 (d'après FOND - KT28/5)



2001 (FOND)



2001 (FOND - Z322.0038.0028)